LES PROPOSITIONS **de Xavier Jaravel**





PROPOSITION 1

Mettre en œuvre une planification pluriannuelle pour l'éducation[1]

L'amélioration de la capacité du système éducatif à transmettre des connaissances est un objectif consensuel. Une loi de programmation associée à un financement pluriannuel et informée par des travaux scientifiques permettrait de s'assurer que les moyens mis en œuvre soient à la hauteur de cet objectif.

Fixer des objectifs d'amélioration à un horizon de dix ans. Le processus d'apprentissage est cumulatif. Des améliorations, même modérées, à chaque niveau peuvent aboutir à des résultats importants sur l'ensemble de la scolarité.

[1] Voir la Note #93 du CAE, "*Éducation : un plan d'action pour rattraper le retard français*"

PROPOSITION 1

Concentrer l’action sur des leviers à l’efficacité reconnue : une formation continue suffisamment intensive des enseignants, un tutorat à grande échelle pour les élèves les plus faibles ou encore la réduction de la taille de certaines classes.

Déterminer les moyens financiers nécessaires, dans une loi de programmation décennale. Il s’agit de chiffrer les montants, et de les ancrer sur le temps long, alors que l’Éducation nationale a connu six ministres en moins de cinq ans.

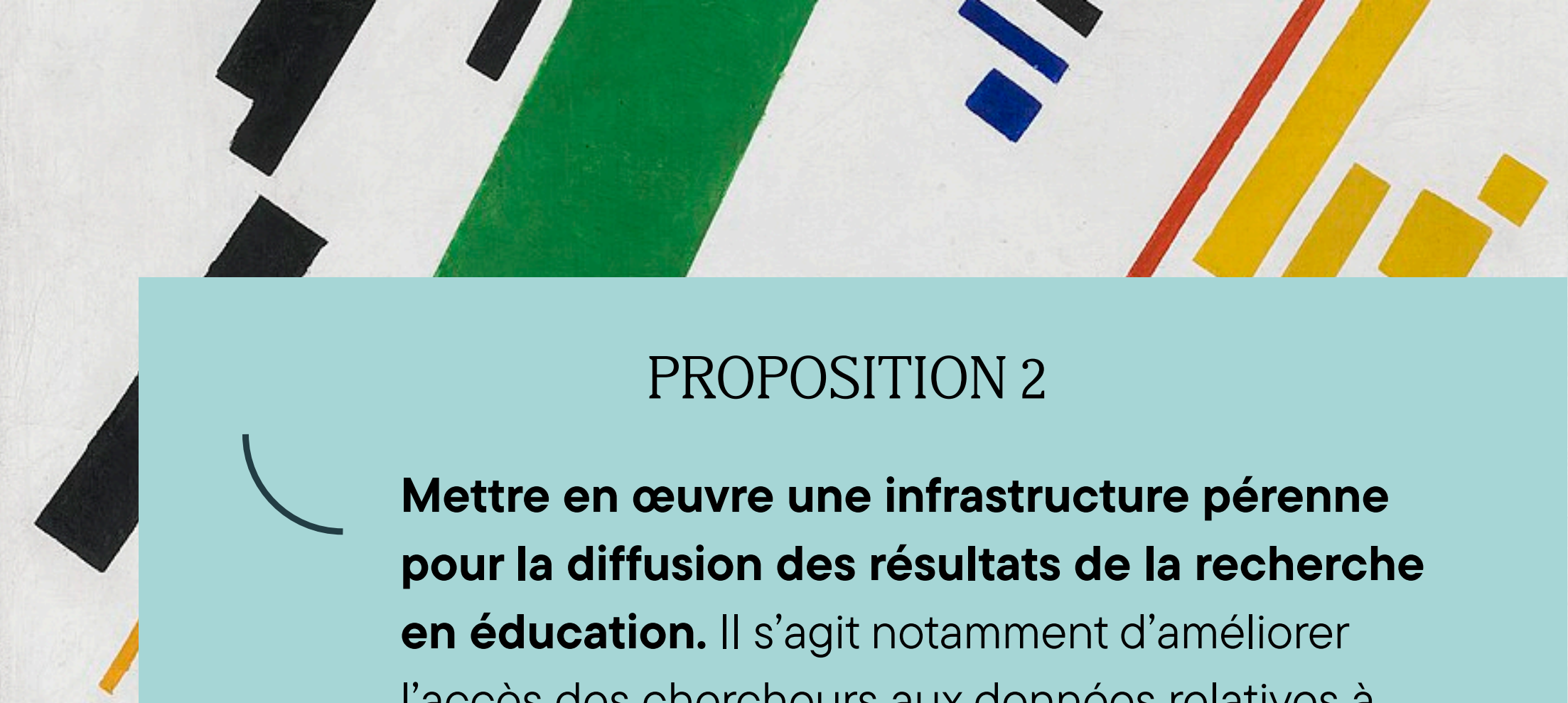
Augmenter le coût de la déviation par rapport à la trajectoire fixée. Une loi de programmation ne ne contraint pas, mais force les ministres à se justifier de tout décrochage devant la représentation nationale.



PROPOSITION 2

Favoriser le dialogue entre la recherche, l’évaluation et la décision publique

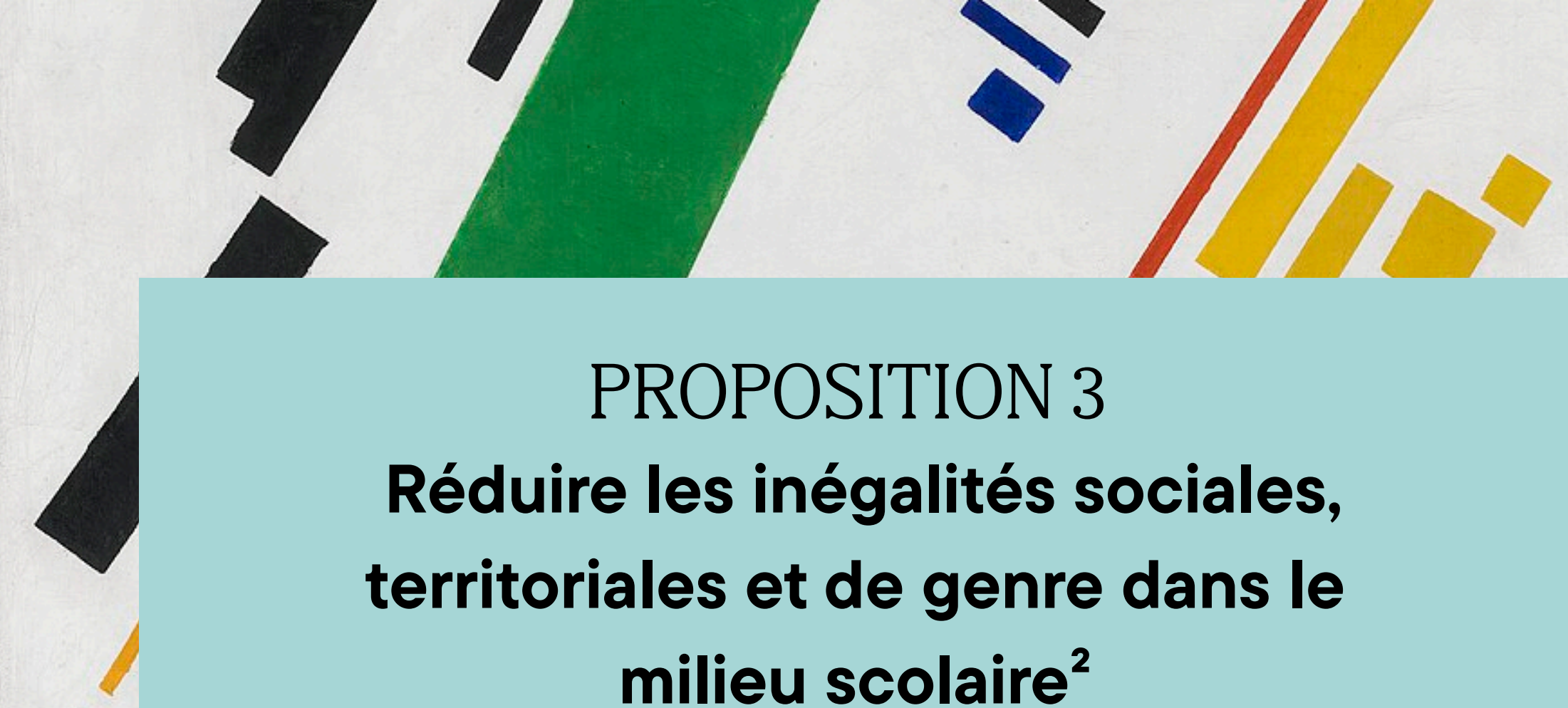
Dans le domaine de l’éducation, mais pas uniquement, il est nécessaire que les mesures de politiques publiques soient informées par des résultats de recherche. Un tel dialogue permettrait de mettre en œuvre des réformes innovantes via une logique d’expérimentation, accompagnée d’évaluations régulières.



PROPOSITION 2

Mettre en œuvre une infrastructure pérenne pour la diffusion des résultats de la recherche en éducation. Il s'agit notamment d'améliorer l'accès des chercheurs aux données relatives à l'éducation, gérées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, et de mieux financer la recherche sur l'éducation.

Mieux prendre en compte les résultats des dispositifs d'évaluation en général. Il est nécessaire de mener des évaluations pour juger de la pertinence de certains dispositifs publics, mais elles n'ont de sens que si leurs conclusions orientent l'évolution de ces dispositifs. L'inefficacité du Crédit Impôt Recherche est ainsi soulignée par de nombreuses analyses, sans qu'il soit revu à la baisse.



PROPOSITION 3

Réduire les inégalités sociales, territoriales et de genre dans le milieu scolaire[2]

Dans un système éducatif inégalitaire, un certain nombre de talents qui auraient pu entreprendre et innover sont laissés de côté. Ces « Marie Curie » perdues pourraient pourtant être orientées vers les filières essentielles à la productivité française.

L'enjeu, pour la croissance économique française, est massif. La réduction des inégalités représente un potentiel d'augmentation de la productivité de +1% par an, du même ordre de grandeur que l'adoption de l'IA générative.

[2] Voir l'article de X. Jaravel "*La frontière invisible de l'innovation*", publié en mars 2025 dans la revue Finance & Development.

PROPOSITION 3

Massifier les sessions d'information sur les carrières scientifiques à destination des filles et des classes populaires dans les écoles. Des campagnes consistant à présenter des carrières scientifiques à des élèves peuvent avoir des effets significatifs. Ces campagnes doivent miser sur l'effet d'incarnation et les *role models* : une femme qui présente son métier a nettement plus de chance d'inciter des filles à se lancer dans des études scientifiques.

Expérimenter d'autres mesures, en évaluant leur efficacité au fil de l'eau. Des sessions de mentorat en ligne pour les élèves, ou une prise en compte du profil des entrepreneurs dans les prêts accordés par la Banque publique d'investissement pourraient s'avérer efficaces.



PROPOSITION 4

Renforcer les capacités d'analyse pour mieux se préparer aux chocs énergétiques

Les chocs fossiles, et l'augmentation du prix des combustibles qui en résulte, constituent un facteur de déstabilisation majeur pour notre économie. Pour améliorer les mesures d'urgence et prévenir les vulnérabilités, il s'agit de prendre en compte l'inégale exposition des ménages et des entreprises à ces chocs. La statistique publique et les analyses économiques ont un rôle important à jouer dans ce domaine.



PROPOSITION 4

Augmenter la fréquence de l'Enquête Budget des Ménages, pour mieux identifier les ménages touchés par les hausses de prix de l'énergie. Les ménages sont très inégalement exposés à l'inflation, y compris au sein d'un même décile de revenu. Un tel renforcement de l'appareil statistique permettrait de cibler les mesures vers les publics prioritaires.

Cartographier les risques d'approvisionnement en énergie, et leurs conséquences pour l'économie française. De la même manière que des stress tests sont menés dans le secteur bancaire, des scénarios de chocs macroéconomique, permettant de prévoir leurs conséquences sur les différents secteurs économiques, pourraient être construits. Ils permettraient de mieux cibler les aides et de prendre en compte les effets d'entrainement.